COLLOQUE INTERNATIONAL
« ENTREPRENEURIAT ET DEVELOPPEMENT DURABLE »
Organisé par le LREDD
19 et 20 novembre 2012
Université Saad Dahlab à Blida, Algérie

Directives relatives à la présentation des textes

Important !

Il est important de respecter scrupuleusement les consignes de présentation des textes. ***Les textes non conformes seront retournés aux auteurs, et pourraient ne pas être publiés dans les actes du colloque malgré les recommandations des évaluateurs.***

Normes de présentation

Le texte doit être rédigé à interligne simple, en utilisant la police Times New Roman, 12 points **(14 points, si le texte est en *arabe*).** Le format de papier est « A4 (21 x 29,7 cm) » et les marges sont à 2,5 cm en haut, en bas, à gauche et à droite. Le document doit être envoyé en format Word**.**

Les textes sont présentés avec des sections; les titres des sections sont en majuscules gras, alors que les sous-titres sont en minuscules gras. Les titres sont précédés de deux interlignes et suivis d'un interligne alors que les sous-titres sont précédés d'un seul interligne. Les paragraphes, les titres et les sous-titres sont toujours alignés à gauche sur la marge. Une numérotation chiffrée est utilisée pour les titres et pour les sous-titres, sous la forme 1.1. Le texte est paginé en bas à droite, dans le pied de page, en utilisant la police Times New Roman, 10 points. Pour la clarté du texte, nous recommandons de ne pas dépasser trois niveaux de section.

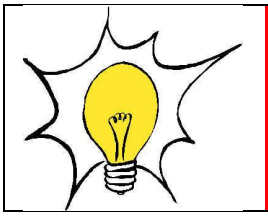

Les textes ne doivent pas dépasser 17 pages incluant les notes bibliographiques, les tableaux, les graphiques et les figures.

La première page (faisant partie des 17 pages) rappelle le titre, les noms des auteurs, leur statut (professeur, chercheur, maître de conférence, doctorant ; et l'établissement d'affiliation) et leurs coordonnées complètes, incluant l'adresse électronique de l'auteur responsable de la correspondance et un résumé de la communication dans **deux (2)** langues (maximum 200 mots) – **ARABE/ANGLAIS ou FRANÇAIS/ANGLAIS, sauf si le texte original est en anglais alors le résumé en anglais suffira**.

Nous demandons aux auteurs d'indiquer le code JEL qu'ils pourront trouver sur le site de l'AEA à l'adresse suivante : http://www.aeaweb.org/journal/jel_class_system.php

Les tableaux doivent être précédés d'un titre clair, sont intégrés au texte et numérotés en chiffres arabes consécutivement. **Les graphiques** et les figures sont soumis aux mêmes consignes et leur numérotation doit être indépendante de celle des tableaux.

L'utilisation des notes en bas de page n'est recommandée que pour des précisions qu'il est impossible d'introduire dans le texte. Elles doivent être maintenues au minimum et rédigées en utilisant la police Times New Roman, 10 points.

Les références bibliographiques dans le corps du texte doivent comporter, entre parenthèses, l'indication du nom de l'auteur et la date de publication de l'ouvrage cité. La liste des références bibliographiques est présentée à la fin de l'article, avant les annexes, s'il y a lieu. Les auteurs doivent y être présentés par ordre alphabétique du nom, avec indication du nom, des initiales du prénom, de la date de publication (entre parenthèses), du titre de l'ouvrage (en italique pour un livre et en caractère normal pour un article), suivi de la maison d'édition, du lieu d'édition, de la collection et du nombre de pages pour un livre; alors que pour un article, indication du titre de la revue en italique, du volume, du numéro et des pages concernées.

Voici deux exemples :

Dans le corps du texte : (Tremblay et Dupont, 2005)

Dans la bibliographie :

Tremblay, J. et M. Dupont (2005). *La PME et son développement*, Edition de l'Entrepreneur, Montréal, p. 17

Tremblay, J. et M. Dupont (2005). La PME et son développement, *Revue Internationale PME*, Vol. 18, No 2, 17-34.

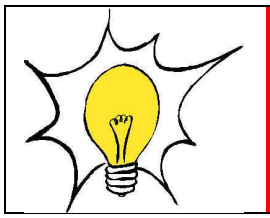

Un exemple illustrant les normes de présentation est suggéré ci-dessous.

ROLE DE L'ETAT VIS-A-VIS DES TPE/PME DANS UN PAYS NOUVELLEMENT ADHERENT A L'ECONOMIE DE MARCHE : CAS DE L'ALGERIE

Nom : Boukhari Mohamed

Statut : Maître de conférences à l'Université SAAD DAHLAB de Blida

Coordonnés : 13 rue …. Alger. Algérie

Résumé
Cet article s'intéresse à la promotion de la petite et la moyenne entreprise en Algérie. Pour ce faire, il se donne pour objectif d'éclairer les institutions publiques sur la nécessité d'une nouvelle stratégie afin de stimuler l'entrepreneuriat et de diminuer la vulnérabilité des PME/TPE face à la mondialisation…..

Mots clés : PME, transition, économie de marché, entrepreneuriat

Code JEL : L26, P2

Abstract
This paper …..

Key words : SME, …

JEL Code : L26, P2

ROLE DE L'ETAT VIS-A-VIS DES TPE/PME DANS UN PAYS NOUVELLEMENT ADHERENT A L'ECONOMIE DE MARCHE : CAS DE L'ALGERIE

Résumé
Cet article s'intéresse à la promotion de la petite et la moyenne entreprise en Algérie. Pour ce faire, il se donne pour objectif d'éclairer les institutions publiques sur la nécessité d'une nouvelle stratégie afin de stimuler l'entrepreneuriat et de diminuer la vulnérabilité des PME/TPE face à la mondialisation. ….

Mots clés : PME, transition, économie de marché, entrepreneuriat

Code JEL : L26, P2

Abstract
This paper …..

Key words : SME, **…**

JEL Code : L26, P2

INTRODUCTION

Après l'indépendance, en 1962, l'Algérie choisit le système socialiste comme modèle économique caractérisé par un mécanisme de gestion et de coordination de type planifié, et la propriété publique sur l'outil de production et de distribution. La stratégie de développement adoptée durant cette période se fonde sur une politique volontariste d'industrialisation, la politique des industries ……

…..

Pour Alain Fayolle (Fayolle, 2005) les recherches en entrepreneuriat opposent les approches fonctionnelles, sur les individus et sur les processus (What, Who/Why, How). Thierry Verstraete (Verstraete, 2003) propose une approche théorique globale sur trois niveaux: un niveau cognitif, un niveau structural et un niveau praxéologique. Ces approches sont très intéressantes, surtout celle de Verstraete qui caractérise le phénomène entrepreneurial par….

…..

2. L'ENVIRONNEMENT DE TRANSITION

Aujourd'hui, la principale caractéristique de l'économie algérienne est la transition vers l'économie de marché. Cette transition suppose le passage vers un nouveau mode de gestion et de coordination de l'activité économique qu'on peut caractériser par trois principes fondamentaux que nous empruntons à Campbell R. McConnell (Campbell et Stanley, 1988) : la formation des prix par les marchés…..

….

5. CONCLUSION

… Les PME/TPE algériennes sont confrontées, par conséquent, à un environnement turbulent freinant leur développement. Cet environnement ….

….

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Baumol, W.J. (1993). Formal entrepreneurship theory in economics: existence and bounds, *Journal of Business Venturing*, vol.3, p. 197-210.

Campbell, R.M. et L.B. Stanley (1988). E*conomics: principles, problems, and policies*, McGraw-Hill Publishing Company, p. 51-55.

….